

*Formation, emploi et insertion
dans la vie active*

Introduction

Les jeunes en général et les diplômés en particulier connaissent de nos jours de plus en plus de difficultés d'insertion dans le marché de l'emploi. Voilà une affirmation qui ne fera sursauter personne, tant elle fait maintenant partie des débats publics. Ce type de déclaration s'appuie sur des données qui confirment une situation qui devient de plus en plus préoccupante. La note d'orientation du plan 1999-2004 relève à ce sujet que « La demande additionnelle, en matière d'emploi s'élèverait en moyenne annuelle à près de 300 000 entre 1998 et 2010. Sachant que les créations d'emploi n'atteignent actuellement que les deux tiers des besoins, les risques d'aggravation du chômage ne sont pas négligeables, compte tenu par ailleurs de l'importance du stock des chômeurs et en l'absence d'une véritable reprise de la croissance économique. La proportion des diplômés en chômage, notamment ceux ayant des diplômes moyens ou supérieurs constituerait, de plus en plus, une composante sensible. En effet, les chômeurs dotés d'un de ces diplômes pourront dépasser 75% de la population active en chômage, en milieu urbain ». Le chef de l'état a à maintes reprises exprimé ses préoccupations quant à l'ampleur que prend de plus en plus le chômage des jeunes, notamment celui des diplômés. En 1990, il déclara à l'occasion de la fête de la jeunesse que « le Maroc fait face chaque année à la présence au marché des demandeurs d'emplois de trois cents ou trois cent vingt mille jeunes marocains. Les deux tiers, soit environ deux cent mille, trouvent un emploi, grâce à l'enseignement ou à la formation professionnelle reçue. Restent toujours cent ou cent-vingt mille marocains et marocaines qui sont dans l'attente d'un emploi » et de poursuivre que « Ce tiers de jeunes sans emploi, cent ou cent-vingt mille, ne sont pas des illettrés, ni des handicapés physiques, ni davantage des

débiles mentaux, incapables de distinguer le bon du mauvais, le licite de l'illicite. Non. Nous sommes en présence de jeunes personnes - dont l'âge varie entre dix-sept et vingt ans ou un peu plus - qui savent lire et écrire, certaines ayant même fait une ou deux années d'études supérieures. Nous n'allons pas laisser ce capital se perdre, même s'il n'est pas récupérable à cent pour cent. Il y aura toujours une partie de ce capital, parfaitement exploitable et utile».

Depuis ce discours la relation éducation-formation-emploi a suscité un intérêt tout particulier comme en témoigne la réalisation de plusieurs travaux en la matière par le CNJA, la mise en place d'une Commission de Réforme du Système Educatif et l'organisation des Assises Nationales de l'Emploi qui ont abouti à une stratégie nationale de l'emploi, avec une place de choix pour ce qui est de l'insertion des diplômés chômeurs.

La présente étude tente d'apporter un éclairage sur certains aspects relatifs à l'insertion des diplômés dans le marché de l'emploi.

En vue d'y parvenir, une analyse du système éducatif et de l'emploi, particulièrement celui des jeunes s'est avérée nécessaire pour enfin aborder la question de l'insertion des jeunes dans le marché de l'emploi suivi d'une analyse des raisons des difficultés d'insertion. Une place particulière sera aussi accordée aux fondements, aux orientations ainsi qu'aux mesures qui ont été adoptés en la matière.

I- Le paradoxe du système éducatif: inadéquation formation-demande du marché de l'emploi

A l'instar de la plupart des pays en voie de développement, le Maroc a fait des efforts considérables pour le développement de son système d'éducation depuis l'avènement de l'indépendance.

Après plus de quarante années d'indépendance, il ressort que la politique de l'éducation nationale a pu pratiquement réaliser ses objectifs concernant l'arabisation des cycles primaire et secondaire et la marocanisation du corps enseignant à l'échelle de l'ensemble des cycles d'études. Cependant, malgré les efforts consentis et la croissance des effectifs scolaires, la généralisation de la scolarisation, un des éléments essentiels pour tout suivi des changements économiques et technologiques que subit toute société en évolution et un des vœux chers aux différents responsables de l'enseignement qui se sont succédés, se retrouve à chaque fois différée à une date ultérieure.

Non seulement le système d'éducation marocain souffre d'une certaine incapacité à réaliser la généralisation de la scolarisation, mais il reste en proie à des disparités notables selon le milieu de résidence et le sexe.

Ceci étant dit, il n'empêche, cependant, que les efforts qui ont été fournis depuis l'indépendance se sont traduits par des résultats appréciables qu'on ne peut laisser passer sous silence.

En effet, l'offre de services éducatifs a connu une importante expansion. Au niveau du cycle fondamental (1^{er} et 2^{ème}), le nombre des établissements est passé de 4 426 en 1990 à 6 676 en 1998 et celui des locaux de 79 740 à 100 949. Quant au personnel enseignant, leur effectif

s'est accru de près de 27 500, en passant de 136 515 en 1990 à 164 000 en 1998.

L'expansion de la capacité d'accueil s'est traduite par un accroissement important des effectifs scolaires. A titre d'exemple, l'effectif des enfants scolarisés dans les deux cycles du fondamental est passé de 3 200 503 au cours de l'année scolaire 1990-91 à 4 096 121 en 1998-99.

On doit, cependant, signaler que, malgré ces résultats, le système scolaire marocain connaît toujours des problèmes importants. Les inégalités d'accès à l'école persistent. Par exemple, bien que le taux de participation des filles à l'école se soit nettement amélioré comme le prouve le taux net de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans, en 1997, qui était de l'ordre de 88 % en milieu urbain et 43% en milieu rural, celles-ci ont toujours moins de chances d'être scolarisées que les garçons. En 1997, elles ne représentaient que 42,8% des enfants scolarisés dans le premier cycle fondamental public (Enquête nationale Budget Temps, 1997-98).

Les disparités régionales persistent également. De nouvelles écoles ont été construites dans toutes les régions, mais les enfants issus du milieu rural ont toujours moins de chance d'être scolarisés que ceux des milieux urbains. En témoigne les taux nets de scolarisation dans le premier et second cycle en 1997 qui sont respectivement de l'ordre de 89% et 49,8% en milieu urbain contre 56,1% et 13,1% en milieu rural (Enquête nationale Budget Temps, 1997-98).

Le système scolaire marocain est également en proie à un rendement qui reste au-dessous des objectifs de la réforme qui visait à retenir une grande majorité des élèves et faire du cycle fondamental, un

cycle d'enseignement de base pour un grand nombre d'enfants. En effet sur 100 élèves inscrits en première année du cycle fondamental, 51 atteignent la 9^{ème} année du même cycle et 49 ont soit quittée l'école avant d'entrer en 9^{ème} année soit ont doublé une classe, et seuls 20% des effectifs de départ s'inscrivent dans le cycle secondaire dont 68% intègrent la 3^{ème} année du secondaire.

L'enseignement supérieur a, de son côté, connu une évolution appréciable aussi bien dans ses structures d'accueil que dans l'effectif des étudiants qui fréquentent ses différents niveaux. L'effectif des étudiants qui était de 206 725 en 1990-91 a atteint le nombre de 242 929 en 1997-98, d'où un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 2%. Entre ces deux dates, le nombre d'établissements universitaires est passé de 45 à 63. Quant au nombre de places offertes au niveau des établissements d'enseignement supérieur il est passé de 163 936 à 243 954, soit un taux d'accroissement annuel de 5,8% (Ministère de l'Enseignement Supérieur, 1999).

En 1996-97, l'enseignement supérieur a produit 25 159 diplômés dont la quasi-totalité, mis à part ceux qui continuent leurs études de 3^{ème} cycle, se présente annuellement sur le marché de l'emploi. 96,8% des diplômés provenaient en 1996 du premier et du deuxième cycle supérieur et le reste (3,2%) du troisième cycle (Ministère de l'enseignement supérieur, 1999).

Par ailleurs, il y a lieu de noter que si le système d'enseignement supérieur a connu une expansion notable, il souffre néanmoins de déperditions auxquelles il serait nécessaire de faire face. Les indicateurs globaux tirés du suivi de plusieurs cohortes d'étudiants montrent que : le taux de redoublement en première année varie entre 39% et 44%, le taux

d'abandon en première année varie entre 24% et 32%, 48% des étudiants accèdent au deuxième cycle auquel seulement 19,6% accèdent après deux années d'études, le pourcentage des étudiants qui réussissent en licence après quatre années d'études est de 10% et la durée moyenne pour décrocher la licence est de 9 années (Ministère de l'enseignement supérieur, 1999).

Mis à part le problème du rendement et d'autres problèmes qui entravent le développement de l'enseignement supérieur, sur lesquels on ne pourrait pas s'étendre, on cite le manque d'organes qui s'occupent de l'information et du conseil des étudiants et l'inadéquation entre les besoins du développement économique et du marché de l'emploi, d'où une nécessaire révision des structures et programmes ainsi que des filières en place.

Le système de la formation professionnelle connaît pour sa part une affluence non négligeable qui donne lieu à une capacité d'accueil qui atteint 99% (Benazou et Mouline, 1997). En effet, avec la réforme de l'enseignement général et l'orientation d'une partie des élèves vers la formation professionnelle, on assiste à une croissance continue des effectifs, tous niveaux de formation confondus: 68 802 en 1990-91 et 127 013 en 1997-98 (Direction de la Statistique, 1998). La répartition des inscrits en formation professionnelle selon le niveau de spécialisation montre que 17% fréquentent le niveau «spécialisation», 47% le niveau «qualification», 30% le niveau technicien et 6% celui des «techniciens spécialisés». Quant à la satisfaction de la demande sociale en matière de formation professionnelle, elle paraît être satisfaisante pour le niveau spécialisation puisqu'elle atteint 77%. Pour le niveau qualification, elle l'est moins avec 44%. Par contre pour les niveaux de technicien et technicien spécialisé, elle est insatisfaisante avec respectivement 14% et

18%. En somme, seul 30% des postulants à une place au sein d'un niveau quelconque de la formation professionnelle arrivent à y trouver une place.

Le système de formation au Maroc souffre depuis le début des années 80 d'autres problèmes liés à l'embauche de ses diplômés. La majorité des anciens élèves se retrouvent en chômage dès qu'ils quittent le système éducatif, même lorsqu'ils terminent leurs études avec succès. Ce chômage est généralement attribué à l'inadéquation qualitative entre les habilités acquises à l'école et celles qu'exigent les marchés d'emploi, mais il semble également découler d'une distorsion entre les filières existantes, les programmes scolaires et les caractéristiques du marché de l'emploi.

Lors de l'installation de la Commission de Réforme du Système Educatif au Maroc, S.M. le Roi Hassan II avait déclaré que « certes il est indéniable que notre système d'éducation a réalisé des acquis importants durant les années écoulées. Mais force est de constater qu'il ne s'est pas élevé à la hauteur des efforts généreux qui lui ont été consacrés et que les résultats obtenus demeurent en deçà de nos aspirations. De surcroît, ce système souffre désormais d'un déficit d'adéquation entre la formation et l'emploi, ainsi que d'une incapacité à satisfaire aux exigences d'une époque fondée sur le développement des connaissances et leur utilisation pratique dans la vie de tous les jours, une époque où le progrès des nations se mesure à l'aune de l'efficacité de leur système éducatif et de son aptitude à accompagner leur développement soutenu».

II- Emploi des jeunes et insertion des diplômés dans l'emploi

1- Emploi des jeunes : Décalage préoccupant entre les jeunes et les adultes

L'évolution de la population du Maroc d'un recensement à l'autre (1960, 1971, 1982 et 1994) montre qu'elle était respectivement de 11,6, 15,4, 20,4 et 26 millions d'habitants, soit des taux d'accroissement respectifs de 3%, 2,6 % et 2,06%. En 1998, l'Enquête Budget Temps des Femmes estime la population à près de 27,5 millions. Les caractéristiques les plus significatives qui en ressortent indiquent que la population reste toujours jeune (plus de la moitié (55%) des personnes recensées ont moins de 25 ans) et qu'elle a tendance à s'urbaniser à un rythme rapide (53,6% de la population réside en 1998 en milieu urbain contre 42,7% en 1982). La population d'âge actif (15 à 64 ans) représente 61% de la population totale (65,7% en milieu urbain et 55,5% en milieu rural).

Toujours en 1998, le taux d'activité chez les personnes âgées de 15 ans et plus, au niveau national, a été de 82,7% pour les hommes et 44,7% pour les femmes, soit presque une multiplication par deux d'un sexe à l'autre (Direction de la Statistique, 1999).

En milieu urbain, les hommes (76,4%) paraissent plus actifs que les femmes (32,5%), marquant un écart de 44 points. En milieu rural, par contre, l'écart entre sexes paraît plus réduit, dans la mesure où il ne dépasse pas 30 points (90,1% pour les hommes et 60,6% pour les femmes).

Au niveau spatial, la participation de la population âgée de plus de 7 ans à la vie active paraît très différenciée. La région de Marrakech

enregistre le taux brut d'activité le plus élevée avec 57,6% et la région de Meknès-Tafilalet le taux le plus bas qui est de 34,4%. Selon le milieu de résidence, la région de Meknès-Tafilalet vient toujours en dernier lieu avec 32,4% en milieu urbain et 36,6% en milieu rural. Quant à la première place, elle revient aux régions du grand Casablanca (urbain) et de Marrakech (milieu rural) avec respectivement 41,6% et 67,5%. Par branches d'activité, la population active est essentiellement concentrée dans le secteur primaire avec 47,3% suivi du secteur tertiaire avec 29,5% et le secteur secondaire 23,5% (Direction de la Statistique, Enquête Budget-Temps des Femmes, 1997/98).

En 1998, le taux de chômage en milieu urbain était de l'ordre de 19,1% contre 16,3% en 1997. Le nombre de chômeurs déclaré s'est accru d'une manière sensible entre 1997 et 1998, en passant en valeur absolue de 844686 à 969161 personnes, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 14,7% (Direction de la Statistique. Enquête, Activité, Emploi et Chômage en Milieu Urbain, 1998).

Les jeunes (15-24 ans) enregistrent le taux de chômage le plus élevé (35%), particulièrement ceux âgés de 20-24 ans, dont le taux est de 38,2%. Les diplômés du supérieur des deux sexes parmi ces jeunes enregistrent les taux de chômage les plus élevés 61,1% chez le sexe masculin et 70,4% chez le sexe féminin. Enfin, plus d'un jeune âgé 15-24 ans sur deux (54,4%) en milieu urbain cite la raison de fin d'étude ou de formation comme cause de chômage.

Il ressort de l'analyse des données ci-dessus que :

- ◆ La part de la population masculine dans la population active demeure prépondérante; en effet malgré de légères

améliorations notées depuis le début des années 80, près de 3 actifs sur 5 (62%) sont de sexe masculin ;

- ◆ La part des jeunes dans la population active en chômage est relativement importante. Les jeunes chômeurs ont souvent un niveau de formation et n'arrivent pas à «monnayer» leur diplôme sur le marché du travail;
- ◆ Le secteur primaire demeure le premier pourvoyeur du pays en matière d'emploi, ce qui indique que le secteur industriel ou secteur secondaire n'est pas en mesure de surclasser le secteur primaire ;
- ◆ Enfin le chômage touche une proportion importante de la population active, ce qui constitue un grave problème au niveau économique et social.

2. Education et activité

Une première approche du degré de formation de la population peut-être effectuée à travers le niveau d'alphabétisation de la population totale du Maroc.

Selon l'Enquête Budget Temps des Femmes de 1997-98, l'analphabétisme touchait 46,8% de la population avec 60% pour les femmes et 32,8% pour les hommes.

Il ressort aussi de cette enquête que le niveau d'alphabétisme de la population marocaine reste préoccupant. En effet, bien qu'il ait connu une progression de 10 points par rapport à 1994 et de 20 points par rapport à 1982. La population féminine rurale est particulièrement plus touchée, puisque seulement 8% de celle ci sait lire et écrire. Dans le milieu urbain, qui a largement bénéficié de l'effort de scolarisation, on constate que l'analphabétisme touche encore 42% des femmes et 20%

des hommes (Direction de la Statistique, Enquête Budget-Temps des Femmes, 1997-98).

Cependant pour être plus précis sur le degré de formation de la population active, il faut compléter les indications fournies par le taux d'analphabétisme général par des informations qui concernent le niveau scolaire atteint par la population active.

3. Niveau d'analphabétisme et activité

Selon le recensement de la population de 1994, la répartition de population active âgée de 15 ans et plus selon l'aptitude à lire et écrire montre que:

- ◆ Seulement près de 52% sait lire et écrire, contre 48% d'analphabètes ;
- ◆ Plus de trois personnes parmi quatre sont analphabètes en milieu rural contre plus d'une parmi quatre en milieu urbain ;
- ◆ Les femmes sont les plus touchées puisque 50% parmi elles sont alphabétisées contre 47% chez les hommes ;
- ◆ Les femmes actives du rural enregistrent le taux d'analphabétisme le plus élevé qui est de 91,5% .

Ces premiers résultats sur le degré d'aptitude à lire et écrire nous amènent à faire quelques observations:

- ◆ Le faible niveau de formation de la population active marocaine pourrait constituer un obstacle à l'amélioration de la productivité de la population active occupée et par conséquent à l'amélioration de ses conditions économiques et sociales ;

- ◆ Le niveau de formation actuel de la population active ne favorise pas l'introduction de nouveaux moyens de productions plus efficient, encore moins des techniques de gestion modernes qui permettraient aux entreprises d'être plus rentables et par conséquent plus créatrices de postes d'emplois ;
- ◆ La population active analphabète a tendance à se concentrer dans les secteurs peu productifs et à technologie rudimentaire (agriculture artisanat, etc.), alors qu'une économie moderne a tendance à exiger une main-d'œuvre formée, plus disposée à assimiler toute innovation technologique ;
- ◆ Le fait d'être alphabète ou diplômé ne garantit plus un emploi. En effet, aussi paradoxale que cela puisse paraître, lorsqu'on examine les données de la population active, on constate que l'analphabétisme ou le fait de ne pas disposer d'un diplôme ne constitue pas un handicap majeur pour occuper un emploi. Au contraire, c'est parmi la population diplômée que le chômage sévit le plus. Ces derniers représentent, en 1998, 68% de la population en chômage.

Comme hypothèses explicatives à ce phénomène, on peut citer :

- ◆ L'incapacité de l'économie et particulièrement des entreprises privées marocaines à s'orienter vers la création d'emploi exigeant plus de diplômés. Par manque d'information et à cause des taux élevés de chômage, les personnes sans aucune formation acceptent plus facilement des emplois peu rémunérateurs et instables ;
- ◆ Les employeurs préfèrent recruter une catégorie de main-d'œuvre moins coûteuse et moins exigeante en ce qui concerne les conditions de travail. Il semble que les employeurs préfèrent ne

pas recourir à une main-d'œuvre plus qualifiée qui pourrait remettre en cause les normes organisationnelles ou disciplinaires déjà en place. Ils préfèrent une main-d'œuvre formée sur le tas, de préférence au sein de l'entreprise. Les diplômés préfèrent parfois rester en chômage plutôt que d'accepter un travail dévalorisant et se plier aux exigences des employeurs.

4. Le taux d'activité selon le diplôme.

Le niveau d'instruction de la population active urbaine, n'est que le reflet de l'état d'alphabétisation général de la population et donc de l'impact de la scolarisation sur la société dans son ensemble et sur l'emploi en particulier.

L'examen du taux d'activité pour la population urbaine âgée de 15 ans et plus en 1998, selon le diplôme acquis montre que le taux d'activité des sans diplômes est de 43,4%.

En terme de taux d'activité, on constate que les taux les plus élevés sont enregistrés par les diplômés techniciens et cadres moyens (93%) et les techniciens spécialisés (87,5%) ou qualifiés (84%), suivi par les diplômés de l'enseignement supérieur (78,6%) et enfin par ceux de l'enseignement fondamental (47,9%) et secondaire (42,5%). (Direction de la Statistique, Enquête, Activité, Emploi et Chômage en Milieu Urbain, 1998).

L'effet de la formation ne se manifeste d'une manière significative qu'à partir du seuil du baccalauréat. Cependant l'absorption de ces diplômés par le marché du travail, se fait d'une manière différenciée, puisque les diplômés des établissements spécialisés sont apparemment les plus demandés.

Cet avantage dont bénéficie ce type de diplômés s'explique par le fait que l'enseignement spécialisé concerne des filières encore demandées par le système productif, alors que l'enseignement traditionnel forme des diplômés pour lesquels la demande a tendance à régresser.

La comparaison des taux d'activité par sexe selon le niveau du diplôme montre que l'écart entre sexes a tendance à diminuer au fur et à mesure que le niveau du diplôme s'élève. Il est de 81 points pour les sans diplômes, 65,7 points pour ceux qui possèdent un diplôme d'un niveau moyen et seulement 18 points pour ceux qui ont un diplôme supérieur. Cette évolution du taux d'activité selon le niveau du diplôme implique que l'obtention de diplômes élevés a comme effet de rapprocher les comportements en matière d'activité entre les femmes et les hommes. En d'autres termes, l'amélioration de la formation et du diplôme acquis agit efficacement en faveur de la suppression de la discrimination sexuelle relevée d'une manière plus nette chez les sans diplômes et à des niveaux inférieurs de formation.

5. Le chômage des diplômés

Le chômage des diplômés n'est pas un fait nouveau. Depuis le début des années soixante, il touchait quelques pays en développement tels que les Philippines, le Venezuela, l'Inde ou l'Égypte. Il touche aujourd'hui différemment la plupart des pays industrialisés et ceux du tiers monde dont le Maroc.

Ce phénomène constitue le problème social le plus crucial que connaît le Maroc depuis la fin des années soixante dix. En effet, en analysant les données des enquêtes, on remarque que ce type de chômage prend de l'ampleur d'année en année, sans parler des conséquences sociales et politiques immédiates qu'il peut engendrer.

L'étude de la structure du chômage urbain des diplômés nous permet de confirmer largement les tendances à une amélioration du niveau de formation et la diminution des opportunités d'emploi sur le marché de travail. L'examen de la relation entre la formation et le taux de chômage, à partir des données de l'enquête sur l'emploi en milieu urbain 1998, suscite les remarques suivantes:

- ◆ Le chômage des diplômés touche l'ensemble de la population quel que soit son niveau d'éducation. Les diplômés de niveau moyen sont les plus affectés par le chômage avec 44,6% des chômeurs. Leur proportion est plus élevée que celles des sans diplômes qui représentent 32% et des diplômés du supérieur qui est de 23,3%.
- ◆ Comparativement à l'année 1997, l'année 1998 a connu une détérioration de l'emploi des diplômés. L'effectif de ces derniers, tout diplômés confondus, est passé de 584 428 puisqu'on relève une augmentation générale du taux de chômage de l'ensemble de la population diplômée.
- ◆ On remarque aussi, que 83% des chômeurs diplômés du supérieur sont à la recherche de leur premier emploi, dépassant de loin les sans diplômes qui ne sont que 34%.
- ◆ Selon la durée de chômage, les diplômés du supérieur en chômage sont plus nombreux, en termes relatifs (83,3%), à vivre le chômage de longue durée suivis des diplômés de niveau moyen avec 76,6%.
- ◆ Le fait le plus paradoxal relevé est constitué par le taux de chômage élevé enregistré par les lauréats de la formation professionnelle, qui est de 34% pour le niveau de qualification professionnelle et 40,4% pour le niveau spécialisation.

Cette dernière qui constitue l'un des axes principaux de la réforme du système scolaire de 1985 ne répond plus en apparence à tous les

espoirs qui ont été placés en elle. L'insertion sur le marché du travail de ce type de diplômés se fait d'une manière particulièrement difficile. Ce phénomène est probablement dû au peu de connaissances générales et pratiques acquises par les intéressés et à la faiblesse de la mobilité de cette catégorie de diplômés, souvent très jeunes ou de sexe féminin, qui acceptent difficilement des emplois loin de leur lieu de résidence. En outre la prolongation de la durée de chômage n'est pas sans conséquence sur les connaissances acquises, puisqu'un lauréat qui demeure longtemps sans activité a tendance à perdre une grande partie de ses acquis professionnels.

Enfin une constatation importante peut-être faite en ce qui concerne le chômage des diplômés en fonction de l'âge. En effet, on constate que le taux de chômage le plus élevé est constitué par la tranche d'âge comprise entre 15 et 24 ans. Il est de 43,4% pour les diplômés de niveau moyen et 65,6% pour ceux du supérieur, contre respectivement 28,5% et 41,7% au niveau du groupe d'âge 25-34 ans.

En définitive et au vu des données de l'enquête emploi en milieu urbain en 1998, il ressort que 81,5% des chômeurs diplômés de niveau supérieur et 85,5% de niveau moyen vivent avec leur parent ce qui représente une charge de plus pour ces derniers.

Ces statistiques confirment que les diplômés de la formation professionnelle et ceux ayant le niveau du baccalauréat ou du supérieur sont les plus vulnérables au fléau du chômage.

Ces données démontrent s'il en est besoin l'extrême gravité du problème de l'emploi des jeunes diplômés et la précarité de la relation formation emploi au Maroc. On espère que la dynamique créée par la

nouvelle équipe gouvernementale et l'arsenal de mesures adoptées lors des assises de l'emploi de Marrakech permettront à une bonne partie des diplômés de s'insérer dans le marché de l'emploi.

III. Quelques explications courantes du chômage des diplômés

Le chômage des diplômés a été imputé à plusieurs facteurs et a donné lieu à diverses interprétations. Deux explications courantes incriminent l'environnement international instable, notamment la récession économique mondiale, et le déséquilibre entre la formation et le marché de l'emploi.

La première affirme que le chômage des jeunes est dû aux conséquences de la crise économique du milieu des années soixante dix, qui a donné lieu à un rythme de croissance économique insuffisant pour répondre à une demande de plus en plus accrue, stimulé par une croissance démographique élevée, en matière d'emploi et une recrudescence du chômage en général et du chômage des diplômés en particulier.

En effet l'économie marocaine a été confrontée depuis le milieu de la décennie soixante-dix aux répercussions de la conjoncture économique internationale: contraction des marchés, baisse des cours des matières premières, notamment le prix des phosphates, hausse des taux d'intérêt, fluctuation des taux de change... Parallèlement, le Maroc devait satisfaire les besoins de l'armée en période de défense de l'intégrité territoriale et faire face aux difficultés causées par la succession de plusieurs années de sécheresse. Ces facteurs conjugués à une irrégularité du rythme de croissance du secteur de l'agriculture ont influé négativement sur l'activité économique du pays. Le produit intérieur brut n'a connu qu'une

timide croissance de 2,9% en moyenne par an entre 1981 et 1985 avec toutefois une baisse (-1,3%) en 1981. Les taux réalisés en 1986, 1987 et 1988 ont été respectivement de 5,8%, -2,6% et 10,4%. En somme, depuis le début des années 80, ce dernier a enregistré une croissance en termes réels au taux annuel moyen de l'ordre de 4% qui n'a pas pu mobiliser suffisamment d'investissement et d'épargne.

Le déficit du trésor et l'alourdissement de la dette extérieure (12,8% des dépenses courantes du trésor public) ont amené les pouvoirs publics à mettre en œuvre des programmes d'ajustement et des réformes structurelles (PAS) avec l'appui d'organismes financiers internationaux. La politique publique en matière d'emploi se trouva affectée en raison des contraintes financières sévères. Les créations d'emplois dans l'administration ont été ramenées de près de 437 000 postes par an de 1978 à 1980 à environ 23 000 par an de 1981 à 1985 et 15 870 en moyen par an de 1986 à 1989, pour se stabiliser entre 12 000 et 13 000 au cours des années 90. Depuis 1996, l'administration a axé sa politique d'emploi sur ses propres besoins. La création de postes d'emploi dans la fonction publique n'est plus un objectif prioritaire de la loi de finance.

Cette régression s'est traduite par un chômage plus important des diplômés des différents établissements de formation. Seuls certaines administrations formatrices qui ne pouvait se permettre une forte réduction de postes budgétaires (Ministère de l'intérieur, Défense Nationale...) ont pu assurer l'insertion des diplômés qu'ils formaient. Les autres ministères ont été amenés à réduire drastiquement, voire même se désengager, de l'embauche des diplômés issus de leurs établissements de formation.

- ◆ La seconde optique raisonne en termes d'offre et de demande de main-d'œuvre qualifiée. L'arrivée sur le marché de flux croissants

de population active, conséquence directe de l'expansion démographique et scolaire après l'indépendance a entraîné un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail et donc un surplus de diplômés par rapport aux emplois créés.

Cependant, malgré la pertinence de ces analyses, ils ne permettent pas d'expliquer la persistance de ce type de chômage, voire même son aggravation et ce, malgré les variations que connaissent les conditions économiques, tantôt favorables et tantôt défavorables en raison des aléas climatiques.

Plusieurs raisons sont avancées à ce sujet:

- ◆ L'entrée de plus en plus massive des femmes dans le marché de l'emploi qui a été observée durant les années quatre-vingts et qui connaît un accroissement depuis 1990 grâce à l'amélioration de la scolarisation et de la formation des femmes et le regain d'autonomie chez les femmes ;
- ◆ La faiblesse du taux d'encadrement (cadres supérieurs et cadres intermédiaires) des entreprises marocaines qui serait inférieur à 10% et ce en raison de l'importance accordée aux aspects liés au marché, à la rentabilité et à la technologie au dépend des compétences ;
- ◆ Certains jeunes diplômés refusent, quelle que soit la rémunération, les emplois qui ne correspondent pas au statut social qu'ils escomptent. Jusqu'à une date récente l'administration marocaine qui était le principal employeur des diplômés, exerçait une attraction importante sur les lauréats du système scolaire, ce qui n'est point le cas à l'heure actuelle ;
- ◆ Les jeunes, diplômés, quand la situation scolaire et financière de leur famille le permet, préfèrent attendre plus longtemps en

situation de chômage avant d'accepter un emploi qui leur convient. Cette attente contribue à accroître le taux de chômage des jeunes, par un simple allongement de la durée moyenne d'attente, séparant la sortie du système scolaire du premier emploi occupé ;

- ◆ Les diplômés issus de familles rurales ont des aspirations élevées, que les emplois les plus disponibles dans la campagne ne peuvent satisfaire. Il s'ensuit donc un exode rural vers les villes pour chercher un emploi en rapport avec la qualification acquise ;
- ◆ Enfin, pour justifier le chômage des diplômés, l'explication la plus citée est celle de l'inadéquation entre la formation scolaire, professionnelle et universitaire et le marché de l'emploi. La formation ne conférerait ni les attitudes ni les aptitudes qui permettraient aux diplômés de satisfaire la demande exprimée par les employeurs. Cette démarche quoique renfermant une part d'exactitude n'en demeure pas moins simpliste, dans la mesure où le chômage touche l'ensemble de la population qu'elle soit formée ou non, mais aussi parce que l'école ne saurait avoir pour fonction exclusive d'adapter son offre à la demande du marché ;
- ◆ La faiblesse de la croissance économique et l'absence de mécanismes d'intermédiation institutionnalisés, d'où un recrutement essentiellement déterminé par des facteurs qui n'ont aucun rapport avec les exigences techniques des emplois offerts. En effet, il y a lieu de constater que bien que le diplôme soit nécessaire, il reste insuffisant, puisque les relations personnelles, sociales ou politiques jouent un rôle décisif quant au choix des candidats (CNJA, 1994).

Malgré la pertinence de ces raisons, l'analyse des faits semble privilégier d'autres arguments. En effet, ce qui ressort paradoxalement de l'analyse des statistiques précédentes, c'est que même les formations considérées jusqu'alors comme des filières attractives (médecine, vétérinaire...), ne permettent plus à leurs lauréats d'accéder à un emploi.

Cette constatation renvoie à l'idée que c'est du côté des politiques en matière d'investissement économique et d'emploi et non du côté de la formation qu'il faudrait rechercher les solutions adéquates.

En définitive, environ 658 200 personnes ayant obtenu des diplômes de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur ou de formation professionnelle se trouvaient en chômage en 1998. Ce chiffre qui a tendance à s'accroître au fil des années représente pour la collectivité et les familles une perte sèche et un gaspillage énorme des ressources humaines et matérielles. Ce phénomène est considéré comme l'un des problèmes les plus préoccupants auquel est confrontée la société marocaine actuelle et qui ne manque pas d'engendrer de graves conséquences économiques, sociales et politiques.

IV. Quelques conséquences du chômage des diplômés.

Les conséquences de ce type de chômage sont multiples et de plusieurs ordres. Dans ce qui suit, on se limitera uniquement à quelques-unes que nous jugeons essentielles.

1. Du point de vue financier et économique

L'Etat consacre une enveloppe budgétaire aux familles par l'intermédiaire des coûts aussi bien directs qu'indirects supportés pour la scolarisation de leurs enfants qui sont par excellence les plus concernés par le chômage des diplômés. En plus de ces dépenses on pourrait aussi

y ajouter le manque à gagner des personnes scolarisées qui auraient pu percevoir des revenus en travaillant au lieu de fréquenter le système scolaire. Pour rendre compte de l'ampleur des ressources financières perdues en raison du chômage des diplômés, El Mansouri M. (1991) a estimé, en 1989, le coût occasionné par la formation des diplômés chômeurs, pour l'état et les familles, à près de 9,3 milliards de dirhams. A titre comparatif, cette somme représente presque l'équivalent du budget total du Ministère de l'éducation Nationale en 1989 (environ 10 milliards de dirhams). Cette même somme représente six fois le budget d'investissement de ce même Ministère pour la même année. En comparaison avec le budget des autres départements ministériels ce chiffre est de 3,7 fois supérieur au budget d'investissement du Ministère de l'équipement et 11 fois supérieur à celui de l'habitat. Par rapport au budget l'état et la P.I.B. de 1989, ce manque à gagner est évalué respectivement à 18% et 9%.

En termes économiques, le chômage des diplômés, qui coûte cher à la collectivité, implique une perte de ressources humaines productives, alors que le Maroc a besoin de toutes ses potentialités pour mener à bien ses objectifs en matière de développement.

En outre, le chômage des diplômés prive l'économie nationale d'une partie de consommateurs potentiels et freine ainsi le processus de consommation, sans compter les pertes qu'il cause aux ménages concernés.

2. Au niveau social

Les diplômés chômeurs provoquent au sein de la société un sentiment de désarroi et d'insécurité, particulièrement parmi la population fréquentant le système éducatif. Ces derniers ne voyant pas

leur avenir professionnel assuré par le diplôme vont multiplier des stratégies, telle la recherche précoce d'un emploi ou tout simplement l'abandon des études à chaque fois qu'une opportunité d'emploi se présente. Il va sans dire que des comportements de ce type aggravent la situation des jeunes diplômés sur le marché du travail et perturbe la formation complète des jeunes scolarisés.

Aussi, le chômage des diplômés entraîne un désenchantement envers l'école comme il peut créer un sentiment de rancœur vis-à-vis des parents et de la société qui les rendent responsables de sa situation. Ceci peut aussi porter atteinte à la dignité de la personne et entraîner une recrudescence des pratiques antisociales telle que la violence, la délinquance, la criminalité etc.

En outre, ce type de chômage empêche l'ascension sociale espérée par les diplômés chômeurs et leurs familles. Il aggrave aussi les inégalités sociales qui se manifestent entre ceux qui disposent de moyens d'intermédiation propres (relations, positions sociales, potentialités financières) pour tirer profit de leurs diplômes et ceux qui ne comptent que sur leurs diplômes pour occuper un emploi.

3. Au niveau professionnel

La dévaluation des diplômes est un phénomène lié au développement important qu'a connu l'enseignement secondaire et supérieur à partir de la fin des années soixante dix et l'étroitesse du marché de l'emploi qui a été aggravée par la tendance à la stagnation du nombre d'emplois offert sur le marché du travail. Une analyse rétrospective brève permet de saisir clairement ce phénomène.

Au début des années soixante, les perspectives d'emploi étaient prometteuses. Le Maroc qui venait d'accéder à l'indépendance avait besoin d'un grand nombre d'employés qualifiés. L'un de ses principaux objectifs était de remplacer le personnel étranger ayant quitté le pays par des cadres administratifs et techniques nationaux et assurer ainsi la continuité des services économiques et sociaux. Le secteur productif avait aussi besoin d'un nombre important de main-d'œuvre pour relancer le processus de développement du pays. (Salmi, 1985).

Cette situation s'est vite fait ressentir au niveau de l'appareil éducatif. La population, après avoir sombré pendant plus d'un demi-siècle dans l'analphabétisme, envoyait en masse ses enfants à l'école dans l'espoir d'occuper une place confortable dans la hiérarchie sociale.

Du côté de l'offre, à partir du milieu des années soixante dix après quelques années de rendement déficitaire, l'école commença à produire des contingents relativement importants de diplômés. Parallèlement, les étudiants à l'étranger achevaient leur formation et rentraient avec des diplômes dans l'espoir de trouver un emploi.

Du côté de la demande, l'administration qui constituait le plus grand recruteur commençait à être saturée. Les emplois qui sont restés

vacants juste après l'indépendance, se trouvaient occupés par le personnel qui paraissait le plus qualifié à l'époque, même si sa qualification était largement en dessous de celle des diplômés se présentant plus tard sur le marché.

Le secteur privé tourné vers l'extérieur, en utilisant progressivement des techniques de production utilisant moins de main-d'œuvre, créait des emplois à un rythme très lent et ne pouvait remplacer l'effort qui a été déjà réalisé par le service public.

Par conséquent, on a commencé à assister à un renversement de tendance où l'offre de main-d'œuvre devenait excédentaire par rapport à la demande. L'une des conséquences immédiates de cette situation est l'accélération du départ des compétences nationales due à une réduction des perspectives d'emploi. Ceci est particulièrement vrai au cours des années 80 pour les étudiants à l'étranger qui préfèrent trouver une situation conforme à leur formation et à leurs aspirations dans les pays d'accueil.

La déqualification des diplômés est un phénomène qui va de paire avec le chômage des diplômés. Ces derniers se trouvant contraints à accepter un emploi qui ne correspond pas généralement à la formation qu'ils ont reçue. C'est ainsi que les sur-diplômés occupent les emplois des diplômés inférieurs, ce qui tend à augmenter le chômage des catégories intermédiaires. Pour éviter cette dévalorisation les élèves et les étudiants prolongent la durée de leurs études afin d'augmenter leur probabilité d'emploi.

Cette situation entraîne une course aux diplômes et conduit à une croissance des titres bien supérieure à celle des emplois. Elle implique un prolongement de la durée moyenne de séjour dans le système

d'enseignement, ce qui a donné lieu à un accroissement sans précédent du nombre d'étudiants inscrits dans le troisième cycle et par conséquent à une inflation des diplômés du supérieur.

Les conséquences de ce phénomène sont nombreuses et souvent plus douloureuses pour les diplômés issus de milieux modestes et ne disposant pas de moyens pour tirer profit de leurs diplômes.

- ◆ La dévalorisation des diplômes entraîne une dégradation des relations professionnelles et sociales entre actifs du fait qu'à diplômes équivalents, deux personnes peuvent exercer des emplois tout à fait différents.
- ◆ Le glissement des diplômés vers des métiers demandant autrefois une qualification moindre, risque d'aggraver le déclassement volontaire ou involontaire et de provoquer ainsi un sentiment de frustration pour la population en cours de formation.

Ces diverses remarques incitent un grand nombre d'observateurs à incriminer le système éducatif d'être la cause principale de l'expansion excessive d'une main-d'œuvre formée, mais inadaptée au marché du travail sans pour autant laisser de côté le système productif qui n'arrive pas à participer activement à la dynamique d'emploi au Maroc et enfin la timide politique d'emploi engendrée par les modèles de développement adoptés par le Maroc et ses conséquences en matière d'emploi.

V. Stratégie nationale en matière d'insertion des diplômés dans le marché d'emploi

Les explications du phénomène du chômage des diplômés découlent en grande partie des raisons que nous avons présentées auparavant. Il n'en demeure pas moins que ce type de chômage est un

phénomène d'ordre structurel résultant d'un faible dynamique de création d'emplois qui est liée aux politiques de croissance et de développement spécifiques du pays. Considéré sous cet angle, le chômage des diplômés est interprété comme un résultat logique de l'incapacité globale du système économique à absorber les sortants du système scolaire et de leur procurer des emplois stables productifs et rémunérateurs en rapport avec la formation reçue.

Par conséquent la lutte contre ce phénomène se situe au niveau des politiques économiques, particulièrement au niveau de celles de l'emploi, et accessoirement du côté des politiques éducatives ou de préparation à la vie active qui est une fonction essentielle du système éducatif.

Dans ce sens le gouvernement marocain a adopté tout récemment une stratégie d'emploi qui repose sur des actions ciblées qui tiennent compte de la diversité du marché de l'emploi et qui s'articule pour ce qui est de la lutte contre le chômage des diplômés autour d'éléments qui se résument comme suit:

- ◆ la création d'une agence nationale d'intermédiation, avec des antennes au niveau régional, qui aura pour mission d'assurer l'information, l'accueil, l'orientation et l'inscription des demandeurs d'emplois, de favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi et de contribuer à la mise en place des programmes de formation insertion professionnelle. L'agence aura aussi pour rôle de prodiguer des conseils aux entrepreneurs et faire de la prospection sur le marché de l'emploi, notamment auprès des employeurs qui n'arrivent pas à définir leurs demandes en ressource humaines ;
- ◆ l'institution d'un dispositif d'appui à la reconversion en vue de favoriser l'adaptation professionnelle à travers plusieurs

programmes à savoir : la mise en place d'un système de formation par apprentissage, l'institution d'un dispositif d'appui à la reconversion professionnelle et la formation en cours d'emploi ;

- ◆ l'adoption d'un programme d'appui à l'auto-emploi en faveur des diplômés chômeurs en vue de les assister lors de la création de leurs propres activités (montage des dossiers du projet, démarrage du projet et résolution des problèmes techniques qui surgissent, l'octroi de crédit du Fonds de Promotion de l'Emploi des Jeunes) et d'en accroître la viabilité ;
- ◆ le développement des programmes d'incitation à la création d'emplois pour les diplômés dont les plus importants sont le programme action-emploi (qui a pour objectif d'insérer 25000 diplômés par an), le programme d'encouragement à l'embauche des diplômés par les entreprises nouvellement créées et le programme d'insertion de chercheurs dans les entreprises industrielles.

Conclusion

La politique de formation adoptée dès l'indépendance avait pour but de mettre en place un système d'enseignement moderne. Cette politique qui a mobilisé des moyens énormes pour le développement des ressources humaines trouve sa justification dans le rôle positif que joue l'éducation dans le développement, aussi bien par sa contribution à la croissance économique (amélioration du rendement, augmentation de la productivité...) que par l'ascension sociale qu'elle permet aux individus.

Depuis l'indépendance le système éducatif marocain a réalisé des résultats qui sont appréciables, qu'aucun ne peut renier. Mais, force et de

constater que ce dernier souffre de lacunes dont l'inadéquation éducation-formation et emploi et la satisfaction du secteur productif. Cette inadéquation jointe à une croissance économique qui n'est pas en mesure de satisfaire une recrudescence de la demande d'emploi, stimulée par une croissance démographique élevée, s'est traduite par une progression sensible du chômage, notamment le chômage qualitatif qui frappe une sous population dynamique à savoir les jeunes diplômés.

L'intérêt accordé à cette frange de la population et à l'adéquation éducation-formation et emploi ainsi que le tournant opéré à travers les différentes réformes et les multiples stratégies et actions adoptées au niveau des systèmes éducatif et productif laissent présager une nouvelle dynamique du système éducatif conjuguée à un dynamisme du système productif qui ne peut être que bénéfique. Cependant, améliorer le niveau de scolarisation de la population, élargir l'accueil, adapter les programmes au contexte social et économique, diversifier les filières de formation, multiplier les moyens d'information, répondre aux besoins du système productif, dynamiser et moraliser l'économie, développer les programmes de soutien aux chômeurs diplômés, développer le système d'intermédiation...., tous ces thèmes qui reviennent de plus en plus dans les débats et les stratégies adoptées tout récemment peuvent rester sans effets si on continue à réduire la relation Education-Formation-Emploi aux dimensions économiste et techniciste et non sous un angle multidimensionnel dans une perspective économique, sociale, politique et institutionnelle qui soit plus souple en raison de l'hétérogénéité des populations concernées.

Bibliographie

- Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, Enquête Nationale auprès des jeunes 1993. Analyse des résultats. Relations familiales des jeunes. Volume 1. 1994.
- Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, Enquête Nationale auprès des jeunes 1993. Analyse des résultats. Education-formation des jeunes. Volume 2. 1994.
- Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir, L'Insertion des Jeunes Diplômés, Première Session du Conseil, mars 1991, Rabat, juin 1993.
- Benazou C. et Mouline . Panorama Economique au Maroc 1990-1997 - 1997.
- Direction de la statistique, Enquête Nationale sur le Budget Temps des Femmes.1997/98. Rapport de synthèse- Volume 1. 1999.
- Direction de la Statistique, Activité, Emploi et Chômage 1998. Rapport de Synthèse, 1999.
- Salmi J. Crise de l'enseignement et reproduction sociale au Maroc, Editions maghrébines, 1985.
- Mansouri M., Coût et financement de l'enseignement au Maroc, Thèse de doctorat de troisième cycle sciences économiques, juin 1991.
- Ministère du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Propositions de Mesures et d'Actions pour la Promotion de l'Emploi. Les Assises Nationales de l'Emploi 12, 13 et 14 Décembre 1998.
- Ministère de l'Education nationale, Rapport final pour la Commission spéciale pour l'enseignement préscolaire et fondamentale, 1999.
- Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique, Travaux préparatoires au Plan de Développement Economique et Social 1999-2003, Note d'Orientation pour le Secteur de l'Enseignement Supérieure et de la Formation des Cadres. 1999.
- Ministère du Développement Social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Propositions de Mesures et

d'Actions pour la Promotion de l'Emploi. Les Assises Nationales de l'Emploi 12, 13 et 14 Décembre 1998.

- Ministre, Ministère chargé de la prévision économique et du plan, Direction de la Programmation, Note d'orientation pour la préparation du plan quinquennal 1999-2003, novembre 1998.
- Zougari A., L'école en milieu rural, Rabat, 1996.